



## La reconnaissance de mes acquis et compétences, pourquoi pas?

Que vous soyez en emploi ou non, si vous ne détenez pas de diplôme d'études postsecondaires, tout en possédant de l'expérience dans un domaine spécifique, la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) pourrait vous permettre d'aller de l'avant dans votre carrière.

La reconnaissance des acquis et des compétences est basée sur le fait de ne pas avoir à réapprendre ce que l'on sait déjà. En fonction du programme choisi, les experts de la RAC évaluent la personne en se basant sur un ensemble d'activités rigoureuses, diversifiées et personnalisées, qui lui permettent de faire la démonstration qu'elle possède les compétences visées par un programme d'études collégiales. Suite à ces évaluations, la personne connaît les compétences qui lui ont été reconnues ainsi que celles pour lesquelles elle devra suivre une formation afin de répondre aux critères du programme convoité.

Ce type de service est particulièrement pertinent dans le contexte de ralentissement économique que nous vivons et en période de pénurie de main-d'œuvre qualifiée. D'autant plus qu'une des tendances dans le marché de l'emploi, particulièrement celui du secteur public ou certains secteurs régis par des conventions collectives, fait en sorte que pour postuler, il est nécessaire de faire la preuve que nous avons réussi au moins 1000 heures de formation collégiale créditée. C'est là que l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) ou d'un diplôme d'études collégiales (DEC) prend tout son sens !

Une reconnaissance officielle des acquis et des compétences est donc un excellent moyen pour obtenir une promotion, trouver du travail et de se sentir formellement reconnu par son employeur, ses recruteurs, ses parents et amis. Cette démarche est très valorisante puisqu'elle vient confirmer officiellement ses compétences et permet d'obtenir un diplôme collégial reconnu.

Le bureau de la reconnaissance des acquis et des compétences du Cégep de Granby Haute-Yamaska est membre de la Table de concertation travail de la Haute-Yamaska (TCTHY). Pour toutes informations reliées à ce sujet et à l'employabilité, vous pouvez visiter le site Web de la Table de concertation au [www.pourtravailler.qc.ca](http://www.pourtravailler.qc.ca).

Mylène Poirier, conseillère en RAC  
450 372-6614, poste 3210  
MPoirier@CegepGranby.qc.ca